

# TRANSFUSION A DOMICILE

---

*Dr Hervé LECAT – Médecin coordonnateur HAD Deauville*

# Éléments de contexte

## La transfusion en HAD

- Faible activité : 0,01% des journées
- mais fort potentiel de développement d'activité
- Important service rendu pour les patients
- Existence de freins organisationnels et financiers

## Activité 2016 nationale :

- 285 journées / DMS = 2 jours
- 23 établissements d'HAD
- Âge moyen : 86 ans / IK moyen = 50

# Activité de transfusion en HAD

## MP 18 Transfusion sanguine

Mode de prise en charge	N°	Définition	Recommandations		
			Contenu	Modalités de codage et possibilités d'associations	Codage des diagnostics avec la CIM-10, acte CCAM
Transfusion sanguine	18	<p>La transfusion sanguine est assurée directement par l'équipe médico-soignante de la structure d'HAD.</p> <p>Cet acte nécessite la disponibilité d'un médecin transfuseur pouvant intervenir à tout moment.</p>	<p>Cette prise en charge comporte la prescription médicale, le rôle infirmier dans la transfusion sanguine et la surveillance des incidents le jour de la transfusion.</p>	<p>L'association avec le MP 15 <i>Éducation du patient et/ou de son entourage</i> n'est possible que sous réserve qu'il soit utilisé pour des actions éducatives non liées à la transfusion sanguine codée en tant que MPP.</p> <p><b>Le MPP 18 est autorisé en EHPAD.</b></p>	<p>Le code de la maladie motivant la transfusion sanguine doit être enregistré comme diagnostic dans le RPSS (DP, DCMPP, DCMPA).</p> <p>Par exemple :            DP : Anémie D46.–            DCMPP : Leucémie C91.–</p> <p>L'acte CCAM de transfusion sanguine à domicile doit être décrit dans le RAPSS.</p>

# Activité HAD Deauville

Activité très fluctuante en fonction de l'éligibilité de patient

		séjours	journées	Patients	Part de l'activité
2015		15	35	5	8%
2016		18	22	6	11%
2017		2	3	2	1%
Premier trimestre 2018		5	10	2	4%

# Eligibilité à la transfusion à domicile

Au-delà des critères biologiques...

## Patient

- Patient pour lequel les transports deviennent compliqués
- Patient en soins palliatifs mais pour lequel la transfusion permet de garder une bonne qualité de vie (collégialité)

## Domicile

- Patient préférentiellement en EHPAD (ou dans un domicile sécurisé )

# Organisation

- Activité programmée
- Médecin traitant :
  - Prescripteur de la transfusion et des examens préalables (Groupe + RAI)
  - Présent dans certains cas à l'initiation puis disponible (certains cas notamment en EHPAD)
- Médecin coordonnateur :
  - Réalise le bon de commande à l'EFS
  - Prescrit les examens complémentaires éventuels (test de compatibilité)
  - Présent lors de la transfusion en cas d'impossibilité du médecin traitant

# Organisation

Cadre ou IDE de liaison

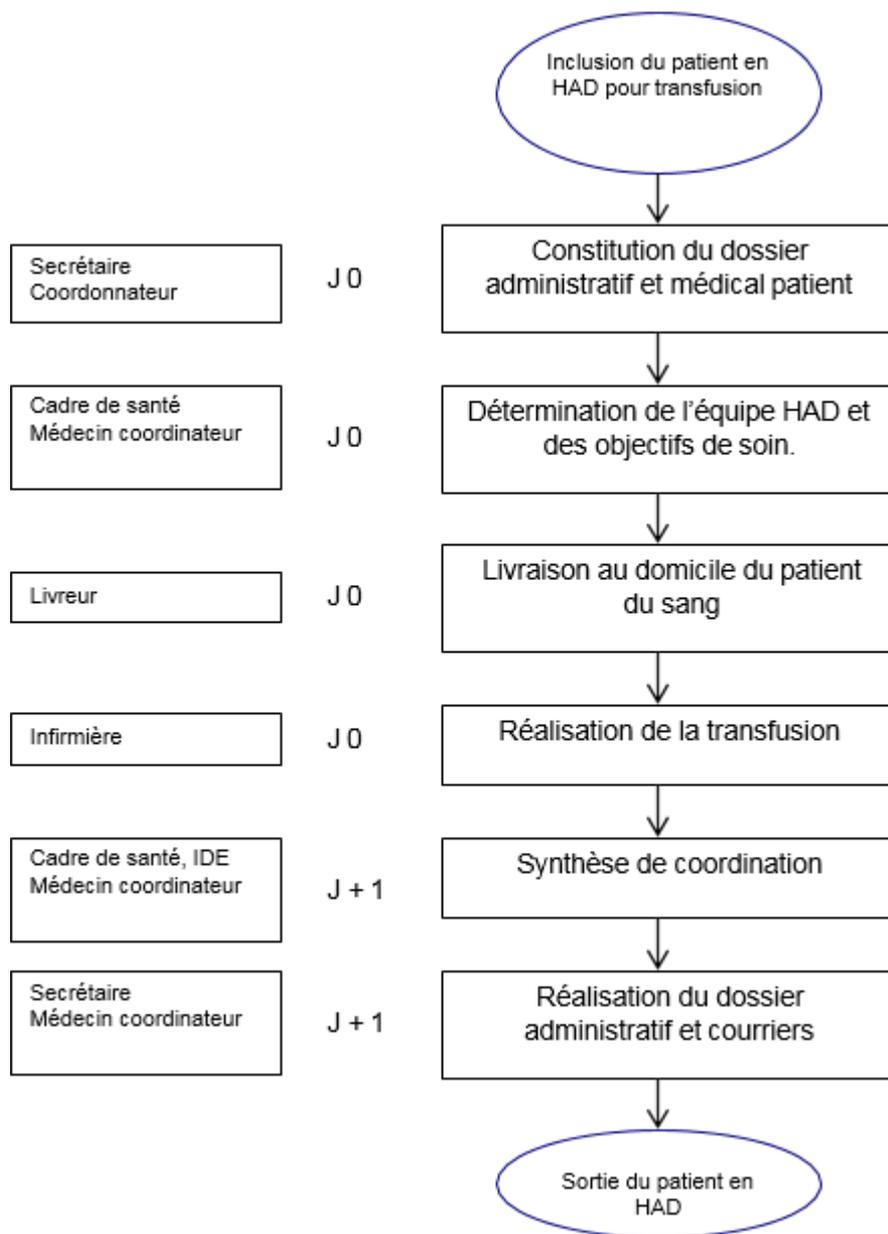
- Récupération des bilans biologiques (Groupe+ RAI)
- Dossier transfusionnel
- Commande auprès de l'EFS de Lisieux
- Organisation du transport (coursier)

# Organisation

## IDE HAD (Infirmière de liaison)

- Se rend au domicile avec le culot (possibilité de livraison par notre coursier au domicile)
- Réalisation des tests et vérification des informations
- Transfusion
- Surveillance post-transfusionnelle (EHPAD ou passage IDE HAD)

# Logigramme



# Aspects tarifaires

## Recette

Depuis le 1 er mars, la tarification a été revue à la hausse.

Exemple pour un patient

Février 18 : prix de journée 290 Euros

Avril 2018 : prix de la journée 499 Euros

## Dépense

- Coûts :
  - 1 CGR= 200 € ttc
  - Coût des analyses supplémentaires (RAI, compatibilité ..)
  - Frais de structure (Medecin coordonnateur, IDE, coursier pour le transport, consommables...)